

Chapitre 7 L'arbitrage entre consommation et épargne

Le revenu disponible se répartit entre consommation et épargne. Cette répartition illustre la résolution du problème économique du ménage, à savoir la recherche de la plus grande satisfaction, par une consommation immédiate ou différée. Les choix de consommation et d'épargne sont déterminés par des critères économiques, sociaux et culturels.



À retenir !

- ✓ Comment se répartit le revenu disponible des ménages ? Le **revenu disponible des ménages** se répartit entre **consommation** et **épargne**.
- ✓ Le problème économique des ménages est la recherche de la plus grande satisfaction par une consommation immédiate, c'est-à-dire **l'usage d'un bien ou d'un service qui se traduit par sa destruction totale ou partielle** ou par une consommation différée dans le temps grâce à l'épargne.
- ✓ Les ménages s'efforcent de résoudre ce problème en procédant à des **arbitrages** à l'intérieur de la **consommation** et/ou entre consommation et **épargne**. L'épargne qui résulte de cet arbitrage correspond à la renonciation d'une satisfaction immédiate. C'est la partie du revenu qui n'est pas consommée.
- ✓ Quels sont les déterminants de la consommation et de l'épargne ? Pour procéder à leur choix de consommation et d'épargne les ménages se basent sur des **déterminants économiques** et **sociaux culturels**.
- ✓ La consommation des ménages dépend bien sûr du **revenu disponible**, du **prix** des biens c'est-à-dire de leur **pouvoir d'achat** ainsi que des **taux d'intérêt** ; mais aussi de la **catégorie socio-professionnelle** à laquelle ils appartiennent, à leur **âge** et **appartenance sociale** selon un processus **d'imitation** ou de **distinction**.
- ✓ L'épargne des ménages dépend de leur **revenu disponible**, de leur arbitrage temporel en faveur d'une **consommation différée**, de leur crainte de l'avenir : c'est ce qu'on appelle **l'épargne de précaution**, de leur volonté de se **constituer un patrimoine**.
- ✓ À ces déterminants économiques s'ajoutent des **déterminants sociaux et culturels**, l'appartenance à une **catégorie socio-professionnelle**, **l'âge** de l'épargnant, la **composition de sa famille**.